

Mise en place d'une collecte hippomobile



Auteur :

[Voir le site internet](#)

Christophe Moutard

christophe.moutard@grand-troyes.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à l'impulsion donnée par le Grenelle de l'Environnement, certaines collectivités du Grand Troyes se sont inscrites dans une démarche visant à re-sensibiliser les usagers aux problématiques de la valorisation des déchets à travers des collectes séparées. Elles ont décidé de mettre en œuvre ces collectes au porte à porte en s'appuyant sur un moyen propre faisant appel à une énergie renouvelable, qui participerait à l'amélioration du cadre de vie et du service et qui permettrait de matérialiser leur engagement dans le développement durable. L'énergie CHEVAL s'est alors imposée.

Les précurseurs : les communes de Pont-Sainte-Marie puis Saint-André les Vergers. Sur Pont-Sainte-Marie, cette collecte concerne le flux EMR et les déchets verts conditionnés en sacs en secteur pavillonnaire, et sur Saint-André les Vergers, seul le flux EMR est concerné, conditionné également en sacs. Les papiers restent collectés en PAV.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en place des collectes hippomobiles vise les objectifs suivants :

- Améliorer l'image du service,
- Diminuer les nuisances (sonores-olfactives),
- Maîtriser durablement les coûts de service par rapport à l'évolution du coût de l'énergie,
- Réduire l'impact CO2 du service,
- Sensibiliser les usagers et remobiliser autour de la problématique du tri sélectif,
- Augmenter les quantités collectées et le taux de valorisation matière et organique et réduire les taux de refus de tri,
- Eviter les marches-arrières et améliorer la sécurité,
- Améliorer le lien social,
- Communiquer.

Résultats quantitatifs

On constate sur Pont-Sainte-Marie une augmentation des tonnages collectés de quelques pourcents, avec une baisse significative des taux de refus lors des caractérisations. Sur le flux de type EMR collecté en C1 en sacs transparents, Pont-Sainte-Marie (qui est desservie sur le flux séparatif à 100% par la collecte hippomobile hors grands collectifs) obtient un taux de refus moyen compris entre 4,5 et 5 % alors qu'elle avait un taux de refus de l'ordre de 12 à 15 % avant la mise en place de la collecte hippomobile.

présence des petits collectifs, mais le prestataire de service Hippo-Ecolo a mesuré des évolutions de tonnages allant jusqu'à 25% sur d'autres collectivités.

En conséquence : une augmentation importante des soutiens à la tonne triée et la réduction du coût aidé de gestion des déchets. Sur Pont-Sainte-Marie, il a été constaté en 2011 un quasi triplement des soutiens Eco-Emballage avec l'arrivée du cheval sur son secteur pavillonnaire.

Le tonnage d'emballages ménagers recyclables collecté sur Pont-Sainte-Marie en 2011 est de 110 tonnes.

D'après les estimations d'Hippo-Ecolo, Le bilan carbone est amélioré de 65 %.

Gains observés en collecte pure (hors HLP) :

- Le cheval a une vitesse en collecte pure de 6,5 km/heure contre 5 km/heure en moyenne pour une BOM, la vitesse de haut-le-pied est par contre plus faible.
- Au global, la tournée met 3 jours en mode cheval contre 2 jours en BOM sur Pont Sainte Marie, pour la collecte des 2 flux EMR et DV.

Résultats qualitatifs

- Réduction importante, constatée et reconnue par les usagers des nuisances sonores et olfactives,
- Développement du lien social entre les habitants autour du cheval,
- Développement du lien social entre les habitants et le personnel de collecte – Reconnaissance du ripeur,
- Image de la ville renforcée (par les médias, engagement dans le développement durable),
- En matière de sécurité, participation à la réduction des marches-arrières : le cheval fait demi-tour là où le camion doit reculer,
- Possibilité de fournir un service performant qui répond aux mêmes attentes et contraintes du cahier des charges, sans augmentation des coûts.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Avril 2009 : étude de faisabilité et de mise en œuvre, avec intégration d'un avenant passé sur le marché en cours (SITA Hippo-Ecolo en sous-traitance) dans la continuité du marché existant,
- Mai-juin 2009 : phase de test et d'optimisation du service avec communication sur le nouveau service. Sur 2 mois les 2 systèmes coexistent,
- 01/07/09 : mise en œuvre définitive.

Moyens humains

Dans le cas de collectivités clientes d'Hippo-Ecolo, la mise en place de la collecte hippomobile n'a demandé aucun moyen supplémentaire puisque le service a été confié dans le cadre d'un Appel d'Offres. Pour un coût de service équivalent à celui du camion classique de collecte et une performance identique, la collecte hippomobile génère 50 % d'emplois en plus que le camion. Le service finance donc des hommes en emploi local au lieu de financer du matériel.

Moyens financiers

Budget de fonctionnement (service en prestation privée) : en moyenne un équipage (1 cocher et un ripeur) dessert 15 000 habitants par semaine en collecte séparée, quel que soit le flux pour un coût moyen de **110 000 €HT/an**.

Remarque en cas de régie partielle : pour abaisser ce coût, des subventions sont possibles sur les investissements, en moyenne à hauteur de 65 à 80 % . C'est la raison pour laquelle certains prestataires ont développé des modèles économiques mixte : investissements portés par la collectivité et subventionnés (environ 45 000 € HT) + mise à disposition d'un agent ripeur en détachement. La traction et « conduite » de l'attelage sont confiées à un prestataire spécialisé pour un coût d'environ 65 000 € HT/an.

Moyens techniques

2 chevaux minimum sont nécessaires pour un fonctionnement en alternance, choisis dans le berceau de race, avec 1 harnais pour la conduite de l'attelage.

1 voiture de collecte, de capacité environ 10 m³ a été spécialement conçue pour la ville de Pont-Sainte-Marie et adaptée à ses caractéristiques (dimensions des rues, flux à collecter, ...), à laquelle s'ajoute 1 voiture de collecte de réserve (pour assurer la continuité du service). Prévoir éventuellement un camion de transport des chevaux en cas d'utilisation de l'attelage sur plusieurs communes éloignées.

Avant, la collecte était réalisée sur Pont-Sainte-Marie en BOM 26 tonnes mono-compartmentée de capacité 20 m³, avec 1 conducteur et 1 ripeur.

Evolutions prévues :

En 2014, au moment du renouvellement du marché de collecte, prévision d'extension du service à d'autres communes.

Partenaires mobilisés

Aucun en particulier en dehors du prestataire de service.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Modèle industriel maîtrisé, performant et reproductible, sous réserve de faire appel à des professionnels connaissant à la fois le monde du déchet et la gestion des chevaux pour l'atteinte d'un niveau de service satisfaisant.

Freins :

Les méthodes et pratiques utilisées constatées sur d'autres collectivités sont parfois hétérogènes, pouvant engendrer des problèmes de sécurité dans un environnement de travail urbain.

Tous les territoires et types d'habitat ne sont pas adaptés (le grand collectif en R+3 ne convient pas).

Facteurs de réussite :

Une étude préalable de mise en place détaillée est préconisée. Le tissu idéal pour l'implantation de ce type de collecte est le centre-ville ainsi que l'habitat pavillonnaire, avec des temps de haut-le-pied restreints (l'habitat pavillonnaire dispersé ne convient pas car le cheval est moins performant).

Difficultés rencontrées

Utilisation du cheval pour la collecte des déchets.

Recommandations éventuelles

Mettre en place la collecte hippomobile uniquement sur les secteurs où le cheval justifie de sa pertinence technique et économique (secteur pavillonnaire et centre-ville).

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | COLLECTE DES DECHETS | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | COÛT | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Septembre 2013

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

administrateur.optigede@ademe.fr
Direction régionale toutes les
régions